

## CANICULE

### Les dispositions des collectivités saboliennes

Le département de la Sarthe est placé en vigilance orange canicule.

En conséquence, les collectivités saboliennes ont pris la décision de prolonger les dispositions mises en place depuis ce début de semaine :

#### ÉCOLES :

Les écoles maternelles et élémentaires publiques de Sablé mettent en place, avec l'accord de l'Éducation nationale, une tolérance d'absence les après-midi pour les familles disposant d'un mode de garde plus frais pour leurs enfants les **jeudi 25 et vendredi 26 juin**.

Dans ces conditions de chaleur intense, il est en effet vivement encouragé que les parents gardent leurs enfants.

- Le service de restauration sera assuré.

#### ESPACE HENRI ROYER

La base de loisirs Henri Royer ouvrira le mardi 30 juin (au lieu du 7 juillet initialement prévu). La saison estivale est animée par le club de Canoë-Kayak de Sablé (CCKS)

#### Ouverture :

- du mardi au vendredi de 13h30 à 19h
- les samedis et dimanches de 10h à 18h30
- Fermeture le lundi

Modification des horaires possible selon la météo).

△ Attention : le site ne sera pas accessible le 1<sup>er</sup> juillet (après-midi sportifs pour les collégiens)

La Guinguette est ouverte aux mêmes horaires et proposera boissons softs et glaces

→ L'espace proposera comme chaque année des activités nautiques et de plein air (Canoë-Kayak • Stand up paddle • Paddle à pédales • Pédalo • Location vtt • Mini-golf...), animées par le club de Canoë-Kayak de Sablé (activités payantes).

→ **Chaque vendredi, de 14h à 18h**, des événements ludiques et festifs, « Les défis du vendredi » sont animés par la ville.

Au programme : Ventri'gliss, mur d'escalade, structure gonflable, accrobranche, parcours ninja... GRATUIT

Contact :  
Service Communication  
Ville de Sablé-sur-Sarthe  
tél. : 02.43.62.47.34  
06 75 62 76 36

Sablé  
sarthe

pays  
saboliens  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES** (aménagement des horaires jusqu'au samedi 27 juin inclus) - Voir communiqué de presse commun Ville de Sablé / Pays sabolien du 19/06

### **CENTRE AQUATIQUE**

Les horaires sont adaptés comme suit :

**Mercredi 24 juin :**

→ Évacuation des bassins à 19h30 (au lieu de 19h)

**Judi 25 juin :**

→ Évacuation des bassins à 20h (au lieu de 19h30)

### **DÉCHÈTERIE**

Ouverture du lundi au samedi de 7h à 13h15 en continu du lundi 22 juin au lundi 31 août inclus.

### **PERSONNES FRAGILES / ISOLÉES**

Dans ce contexte de fortes chaleurs, une vigilance particulière est demandée. Les personnes isolées ou fragiles sont invitées à **contacter le CCAS afin de se faire recenser**.

Ce dispositif permet aux agents de prendre régulièrement des nouvelles et d'intervenir si nécessaire.

**CCAS : 02 43 62 50 12**

### **Les bons réflexes pour nous protéger et protéger les plus fragiles :**

- Restez au **frais**
- **Boire** régulièrement de l'eau
- **Mouillez votre corps** (visage, bras...) pour faire baisser la température
- Fermez volets et fenêtres aux heures les plus chaudes
- **Mangez frais** et équilibré
- Évitez l'alcool
- **Éviter les efforts physiques** aux heures les plus chaudes
- Prendre des nouvelles de ses proches, voisins et personnes vulnérables

Contact :  
Service Communication  
Ville de Sablé-sur-Sarthe  
tél. : 02.43.62.47.34  
06 75 62 76 36